

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 37 (1929)
Heft: 9

Artikel: Notice historique sur la famille réfugiée Brutel de la Rivière
Autor: Burg, Hans von
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-29155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICE HISTORIQUE SUR LA FAMILLE RÉFUGIÉE BRUTEL DE LA RIVIÈRE

Au cimetière de l'église paroissiale de Stauffberg, en Argovie, se trouve, bien conservée, une épitaphe, dont voici la copie littérale :

« Dem der für Religion und reines Gotteswort,
Fründ, Vatterland und Hab für nichts geschätzt hat,
Hat Gott diese Ruestatt hier erhöht
In diesem Ort. »

(A celui qui, pour la religion et la pure Parole de Dieu, a tenu pour rien amis, patrie et bien, Dieu a accordé ici, en cet endroit, ce lieu de repos.)

Au-dessus de cette touchante inscription est le nom du défunt :

« *Etienne Brutel, né en 1683, mort en 1752.* »

Et au-dessus sont gravées des armoiries, sur un écusson à quatre parties (écartelé au premier d'un lion passant, au second et au troisième, d'un ramier, au quatrième, de trois fleurs), surmonté d'un lion debout sur un casque.

Un membre de la famille de réfugiés français *Brutel de la Rivière*, qui après la révocation de l'Edit de Nantes échangea son pays contre le nôtre, a trouvé là son dernier repos. Quelques indications historiques et généalogiques concernant cette famille renommée et encore florissante, pourront compléter le petit nombre de notes que fournissent les mémoires relatifs aux réfugiés français en Suisse.

Il est probable que le berceau des Brutel de la Rivière, dont la destinée se confond presque avec l'histoire des pro-

testants en France, se trouve dans le Gard et l'Hérault, soit dans l'ancienne province méridionale du Languedoc. Un *Gédéon Brutel*, fils de Vincent de Bagnols et de Louise Blau, qui s'était établi à Montpellier, s'est marié en juillet 1640, à l'église de Charenton, avec Esther, fille de Jérémie La Faucheur, seigneur de La Rochette, et de Nicolarde de Servette (*Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, II, Haag III et *La France protestante*, tome III, 1881, collections 337 - 339). De cette union sont issus un certain nombre d'enfants, dont un fils, également prénommé *Gédéon*, né à Montpellier, en 1640, et qui devint en 1685 conseiller royal et fermier général du Languedoc. De son mariage avec Jeanne d'Audemar sont issus 7 enfants, soit nommément :

Jean, né le 17 août 1669,

Samuel, né en 1675,

Etienne, né en 1683,

Susanne,

Louise,

Jacques,

Antoine,

} date de naissance inconnue,

qui ont tous vu le jour à Montpellier.

Lorsqu'en 1685, Louis XIV révoqua tous les droits stipulés par Henri IV dans l'Edit de Nantes, mesure qui amena l'expulsion ou le départ de quantité de familles protestantes de France, Gédéon Brutel de la Rivière, plusieurs fois menacé par le procureur général D'Aguessau, quitta secrètement Montpellier et se rendit à Genève, puis de là à Lausanne. De ses proches laissés à Montpellier, quatre de ses fils et sa fille cadette Louise le rejoignirent plus tard, tandis que la fille aînée, Susanne, qui épousa le président Plochus, et le fils cadet, Antoine, restèrent à Montpellier, auprès de

leur mère. Pendant la guerre de succession d'Espagne, ce dernier prit du service en Angleterre et mourut au Piémont. Le troisième fils, Jacques, retourna plus tard en France où, après sa conversion, il rentra en possession des droits et des biens dont avait été privée la famille.

A Lausanne, Gédéon trouva beaucoup de compagnons de son sort, en faveur desquels il s'entremet énergiquement. En juillet 1688, il se trouvait comme directeur à la tête des réfugiés, tâche dans laquelle le secondait sa fille Louise, qui s'était chargée alors de la direction de l'hôpital (« Liste de la compagnie des directeurs des pauvres français réfugiés à Lausanne », aux archives de cette ville). Gédéon est mort en 1705.

Jean Brutel, le fils aîné de Gédéon, entra dans la carrière ecclésiastique. De 1685 à 1686, il reprit ses études, qu'il avait commencées à Montpellier, se faisant inscrire au « Carolinum », à Zurich, l'établissement supérieur de théologie et de philosophie. Dans l'album de cette école, figure l'inscription de cet élève, faite par lui-même dans le registre matricule du temps : « Jean de la Rivière, Monspessulanensis. » (D'après Graesse, « Orbis latinus », Monspessulanensis serait la forme latine de Montpellier.) Rentré auprès des siens à Lausanne, il paraît, à part ses études théologiques, s'être livré à l'élevage des vers à soie, domaine dans lequel il aurait tenté des expériences avec ses frères Samuel et Etienne, à Lausanne. C'est ce que l'on peut conclure d'un passage de l'ouvrage de Maxime Reymond sur « Les Châteaux épiscopaux de Lausanne ». (Mémoires et Documents de la Société d'Histoire de la Suisse Romande, 2^{me} série, tome IX, page 154, Mélanges.) Voici ce qu'on y lit : « Un sieur Gaspard Dogny avait obtenu de Leurs Excellences l'autorisation le 27 août 1686 de construire « un bâtiment » et couvert au dedans des mesures du château d'Ouchy

» au-dessus d'une voûte qui se trouve par ce moyen cou-
» vert. » En 1689, les enfants Dogny firent cession de leurs
droits au sieur Jean Brutet (recte Brutel), seigneur de la
Rivière de Montpellier, habitant Lausanne, qui les revendit
le 25 mai 1693 (A. C. V., Livres des baillages, Lausanne,
t. v., fol. 16) à Antoine Bugnion, justicier, pour le prix
de 600 florins. Le seigneur de Rivière vendit en même temps
pour 112 florins 6 sols trois ou quatre cents mûriers « qu'il
lui laisse dans l'endroit où étaient autrefois les grandes salles
dudit château, desquels ledit acquiſiteur pourra disposer
sauf quatre ou cinq des plus beaux qu'il sera obligé d'y con-
server à distance égale pour les laisser devenir grands, de
même que ceux que le seigneur de la Rivière s'est engagé de
lever en d'autres endroits des dépendances du château ». L'élevage
des vers à soie tentée par les frères Brutel ne semble pas les
avoir conduits au succès désiré, car, comme nous allons le voir,
Samuel et Etienne tentèrent la chance dans une autre branche
de l'industrie. Jean Brutel se rendit ensuite en Hollande, où
il séjourna quelque temps chez son oncle Chauvin, qui fut plus
tard professeur à Berlin, et où il continua ses études en théologie
et en philosophie. Un peu plus tard, nous le trouvons à Utrecht
et à Leyde. Pendant les dernières années de sa vie, il fut pasteur
à Rotterdam, et il mourut le 14 août 1742. Des quatre enfants
qu'il eut de son mariage avec la Française Marie-Jeanne de Ro-
bais, célébré en 1706, l'aîné des fils, Jean-Jacques, entra
également dans le saint ministère et il propagea le nom de
la famille en Hollande. Du mariage de ce dernier sont issus
un certain nombre d'hommes supérieurs, notamment des
ecclésiastiques et des militaires (bienveillante communi-
cation de M. J.-J. Brutel de la Rivière, à Baarn, Hollande, et
arbre généalogique au « Nederlands Patriciaat »).

Au sujet des deux fils cadets de Gédéon Brutel de la

Rivière, *Samuel* et *Etienne*, dont le dernier devint le fondateur de la souche suisse des Brutel, nous apprenons que peu avant 1713, ils érigèrent à Zofingue une manufacture de cotonnades imprimées, dites indiennes, fabrication connue dès le milieu du XVII^{me} siècle en France, d'où elle fut introduite en Suisse. Tous deux doivent avoir résidé assez longtemps à Genève et à Nyon, car, suivant le « manuel des conseillers » de Nyon (1706 - 1715), les frères Samuel et Etienne furent reçus, le 8 août 1715, habitants perpétuels de Nyon. Le texte de cette naturalisation, intéressant pour l'histoire de la civilisation, est le suivant :

« Le 8 août 1715, Estant assemblés MM. le Lieutenant Ballivel, Banderet, Ducoster, Reverdil, Mayet, Lieutenant colonel Damont, Voillaumez, sindicq Dechamps, Capitaine François, assesseur Delafléchère et Gaudin.

» MM. Samuel et Etienne Brutel frères de Montpellier, marchands establys à Arau, ayant souhaité d'estre reçeus habitans perpétuels dans cette ville sous toutes — ayant mesme promis de faire conster d'authentiques — attestations de leur vies et mœurs, surquoy ayant esté délibéré et sur les lettres recommandatoires faites, ils ont esté reçeus pour habitans perpétuels, en supportant les charges ordinaires et se soumettant aux ordres de police en cas ils viennent demeurer dans le lieu, et c'est moyennant cinquante florins pour chacun applicables selon l'ordre et comme il n'y a que le dit Samuel de présent qui a comparu et fait les formalités, le Sieur Estienne Brutel son frère passant icy devra aussi se présenter pour faire les dites formalités et produire attestation du lieu de leur domicile. »

En 1725, la famille Brutel reçut la bourgeoisie de Genève (*Livre des Bourgeois*, d'Alfred-Lucien Covelle, page 414), après que, quatre ans auparavant, Zofingue « eut accepté comme habitant toléré, Etienne Brutel, domicilié à Aarau et

bourgeois de Nyon ». Le manuel des conseillers de Zofingue de 1721 (30 octobre) dit encore : « Il n'achètera pas de propre maison ni de propre domaine et ne sera pas autorisé à posséder. Taxe annuelle, 20 lots, pour aussi longtemps qu'il plaira à Nos Excellences d'autoriser son séjour. » Etienne épousa à Zofingue Susanne-Katherina Salchli, fille du Schultheiss, née en 1692, et acquit le 26 juin 1736, en commun avec son frère Samuel, de la veuve et des héritiers du gentilhomme Johann-Heinrich Beck, superbailli de Munchenstein, la seigneurie de Schafisheim (Archives d'Etat de Bâle, *Judicalienbuch*, 20, 276). Schafisheim, primitivement propriété du couvent de Murbach, a appartenu jusqu'en 1482 aux seigneurs de Baldegg, puis devint par transaction propriété des seigneurs de Hallwil. A partir de 1672, cette seigneurie changea plusieurs fois de possesseurs (Cadastré habsbourgeois et cadastré féodal bernois). Les Brutel construisirent aussitôt à côté de l'ancien château deux vastes immeubles pour la fabrication des indiennes. Ils établirent un jeu de grandes pompes, afin de se procurer l'eau nécessaire à leur industrie et à l'arrosage des prairies (Merz : *Die mittelalterlichen Burganlagen im Kanton Aargau*, tome II, p. 476 ss.). Etienne mourut en 1752 dans sa propriété de Schafisheim et fut inhumé au cimetière de Stauffberg. Comme son père, il eut sept enfants, soit :

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| Samuel, | baptisé le 22 mars 1722, |
| Paul-Rudolf, | » » 19 septembre 1723, |
| Johannes, | » » 29 octobre 1724, |
| David, | » » 29 juin 1727, |
| Jacob, | 14 septembre 1729 († 1731), |
| Johann-Heinrich, | baptisé le 11 mars 1731, |
| Katharina-Elisabeth, | » » 13 septembre 1733. |

(Registre baptistaire de Zofingue.)

Avant de mourir, il transmet, en 1747, la seigneurie de Schafisheim à ses fils Samuel et Paul-Rudolf, moyennant la somme de 40,000 francs et en précisant qu'à leur mort le fils aîné de chacun d'eux en deviendrait possesseur.

Samuel acquit en 1762 la bourgeoisie d'Aarau, en s'engageant à transférer dans les quatre ans la fabrique de rubans de Schafisheim dans cette ville. A ce sujet, une minorité du conseil souleva une dispute, qui prit fin avec le transfert (Merz : *Wappenbuch*, Aarau, p. 40). Il se maria avec Margaretha Linderin, de Bâle, et, en 1766, il vendit la moitié de la propriété de Schafisheim qu'il avait tenue de son père, à ses trois frères Paul-Rudolf, Johannes et Heinrich. Il mourut le 21 octobre 1772, laissant neuf enfants, de la descendance desquels des petits-fils vivent encore. Des trois frères *Paul-Rudolf*, mort le 22 octobre 1794, *Johannes*, marié à la Genevoise Susanne-Louise Maystre et mort le 12 août 1799, et *Johann-Heinrich*, capitaine, mort en 1799, le dernier seul a laissé une descendance, soit un fils, *Jean-Henri*, né le 19 septembre 1794, mort en 1878, à Aarau, et qui eut trois enfants, 2 filles et un fils Jean-Henri-Auguste, duquel une fille vit encore à Zurich. Quant à *David*, quatrième fils d'Etienne, on sait qu'il partit pour Luxembourg, où il mourut en 1790. De ses descendants, un petit-fils réside actuellement encore dans la demeure d'un style si distingué, que Johannes Brutel avait édifiée à Schafisheim.

Les *Brutel* qui apparurent à Bagnols dans la seconde moitié du XVI^{me} siècle, ne peuvent guère être considérés comme autochtones ; leur nom ne semble pas avoir été primitivement français. En revanche, le patronyme « de la Rivière » est déjà fort répandu en France dans le XV^{me} siècle. On ne peut établir quand et dans quelle circonstance les Brutel prirent pour la première fois le nom « de la Rivière », attendu que les papiers de famille n'existent plus

et que les archives de Montpellier de l'époque furent détruites. Il est probable seulement que Gédéon Brutel, conseiller royal et fermier général du Languedoc, s'appela et signa Brutel de la Rivière, en 1685. Les familles de la Rivière en France ont dans leurs armoiries un lionceau, qui figure aussi dans l'héraldique des Brutel de la Rivière ; mais une connexion généalogique avec les diverses familles de la Rivière n'est cependant pas saisissable¹.

Si la ligne suisse des Brutel de la Rivière ne compte pas des personnalités de tout premier plan, elle a toutefois fait beaucoup dans le domaine de la philanthropie et introduit dans le canton d'Argovie une industrie qui y joue encore un rôle économique important, tandis que les représentants de la ligne hollandaise, qui appartient à l'aristocratie néerlandaise, se sont distingués supérieurement au service de l'église et de l'Etat.

Quoique ce point ne soit pas éclairci, il est frappant de constater dans les chroniques allemandes qu'une Suissesse du XVIII^{me} siècle — son nom n'est pas indiqué, mais on sait par d'autres sources que c'était une demoiselle *Brutel de la Rivière* — s'est mariée à la cour d'un prince allemand, d'où elle disparut mystérieusement plus tard.

Berne.

Hans von BURG.

¹ Sur les armoiries de la famille Brutel de la Rivière voy. aussi l'article du même auteur dans les Archives héraldiques suisses, 1928, p. 162 - 166.